

Objectifs

- Comprendre le rôle et les missions du référent sécurité en entreprise
- Connaître les principaux enjeux de la sécurité et de la santé au travail
- Maîtriser l'essentiel de la réglementation santé - sécurité
- Analyser les incidents, les accidents et de suivre les indicateurs
- Evaluer les risques professionnels et identifier les facteurs de pénibilité
- Mettre en œuvre les leviers et outils de la santé -sécurité
- Définir et mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

5 jour soit 35h

Intervenant

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée I.P.R.P

Financement

Financement du CSE

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Les enjeux de la santé et sécurité

- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité,
- Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle.
- Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative des accidents du travail
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés, les 9 principes généraux de prévention, principales obligations réglementaires du code du travail
- Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

La construction d'une démarche de prévention

- L'analyse d'une situation de travail
- L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de pénibilité
- Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
- Indicateurs et objectifs de santé -sécurité
- Les plans d'actions
- La documentation sécurité, en savoir plus avec des liens internet utiles

L'organisation de la santé- sécurité

- Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise :
 - Direction, ressources humaines, encadrement, travailleur, animateur sécurité, commission de santé sécurité , CSE : comité social et économique , médecin du travail, inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM
- Savoir se positionner en qualité de référent sécurité

Objectifs

- Comprendre le rôle et les missions du référent sécurité en entreprise
- Connaître les principaux enjeux de la sécurité et de la santé au travail
- Maîtriser l'essentiel de la réglementation santé - sécurité
- Analyser les incidents, les accidents et de suivre les indicateurs
- Evaluer les risques professionnels et identifier les facteurs de pénibilité
- Mettre en œuvre les leviers et outils de la santé -sécurité
- Définir et mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

5 jour soit 35h

Intervenant

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée I.P.R.P

Financement

Financement du CSE

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

L'analyse des incidents et accidents du travail

- Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail
- La méthode de l'arbre des causes : mise en œuvre sur une étude de cas
- La recherche de solutions correctives

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

- L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- La planification des formations sécurité obligatoires

La gestion des entreprises extérieures

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- La coordination de la prévention des interventions :
 - Plans de prévention, protocole sécurité, coordination PSSPS

La sécurité des équipements et les lieux de travail

- La conformité des lieux de travail et équipements de travail
- L'affichage obligatoire
- Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires
- Le permis de feu
- Les équipements de protection individuelle et collectifs